

Le terrorisme

Aristide Filiatreault

Volume 41, Number 2 (242), April 1999

Média

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60662ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Filiatreault, A. (1999). Le terrorisme. *Liberté*, 41(2), 42–58.

ARISTIDE FILIATREAU

LE TERRORISME*

*Tous les ultramontains
sont traîtres à la patrie.*
(M. de Bismarck)

Les peuples se laissent facilement conduire par des légendes, surtout lorsqu'elles flattent leurs sentiments nationaux ou religieux ; mais les légendes sont bien dangereuses, car elles deviennent vite des instruments de servitude dont il est d'autant plus difficile de détruire les effets qu'ils sont moins apparents, et par suite moins pénibles à supporter.

L'autorité du clergé en Canada s'est établie sur les bases d'airain qu'il occupe aujourd'hui grâce à une légende populaire de patriotisme, de dévouement national, qu'il a répandue dans le pays, et qui s'est perpétuée de génération en génération.

Cette autorité cléricale est devenue du despotisme, cette obéissance populaire devient du servage, et nous prétendons faire entendre la grande voix de la raison, et ramener le clergé à l'observation de ses devoirs et le peuple à la jouissance de ses droits.

Le clergé, surtout les prêtres étrangers, se sont habitués à traiter le Canada en pays conquis et le Canadien en ilote.

C'est à coups de trique que l'on traite les fidèles ; les insultes et les violences se distribuent à pleine bouche par

* Extrait de *Ruines cléricales*, recueil d'articles pamphlétaires publié à compte d'auteur, à Montréal, en 1893.

ces prédicateurs que le peuple a qualifiés de *terroristes*.

Pour donner un exemple de l'ordre d'idées dans lesquelles ils se meuvent, des absurdités brutales, des ineptes et méchantes invectives qu'on peut débiter sous le couvert de la foi, il suffira de rapporter ici les paroles qu'un terroriste prononçait du haut de la chaire, au cours d'une retraite tenue il y a cinq ou six ans :

Vous êtes des blasphémateurs. Je suis étonné que la terre ne se soit pas encore entrouverte pour vous engloutir ; mais ça viendra, et je vous annonce ici, au nom de Dieu dont je suis le ministre, que j'y verrai moi-même.

Cet échantillon de sermon qui a été transcrit *verbatim* par un des assistants renseignera suffisamment sur la chrétienté des enseignements terroristes.

On conçoit l'effet produit sur une assistance canadienne par ce vomissement de haine et de malédictions.

Des événements récents viennent de nous prouver que l'impunité dont jouit cette caste a enfanté des scandales plus douloureux et plus stupéfiants encore que tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour.

Dans une retraite qui a eu lieu à la porte de Montréal, un autre terroriste s'est permis des écarts indignes et qui crient vengeance.

On en jugera d'ailleurs par les deux extraits de sermon suivants, prononcés à cette occasion, extraits parfaitement authentiques et qui sont transcrits sur des notes sténographiques :

Il s'agit de l'affaire Guyhot et voici sur quel ton :

Je ne dis pas qu'un prêtre n'ait pas péché, mais je dis que les lettres qui ont servi à sa condamnation étaient des lettres forgées. Oui, ces lettres ont été forgées par des hommes corrompus, des vils corrupteurs, à qui je n'aurais pas peur de cracher à la figure.

Ah! Si les Canadiens français étaient comme moi, on aurait chassé ces hommes à coups de pierre et à coups de bâton.

Je le répète, ces lettres sont des lettres forgées. Des monstres ont répandu dans le public des écrits pervers au bas desquels ils ont eu la bassesse d'apposer la signature d'un prêtre.

Ah! Je les connais, moi, ces êtres sans pudeur, qui vivent journellement dans l'adultère. Ce sont des hommes à trente-six femmes. Je le répète, il y en a parmi eux qui ont jusqu'à trente-six femmes.

Qu'ils viennent me trouver, je leur dirai à la face, s'ils le désirent, le nom de telle dame qu'ils ont perdue. Ce sont des débauchés, des chiffonneurs de filles, des êtres qui n'ont plus aucun sentiment humain et qui sont descendus plus bas que la brute, plus bas que le chien.

Je les connais!

Sans s'arrêter à la forme, à la haine baveuse qu'exhale cette éjaculation, aux instincts de brute en rupture de chaîne qu'elle décèle, à la folie impudente de cet inconscient qui parle de faux dans des lettres que l'on remue actuellement ciel et terre pour recouvrer et détruire, que penser des ineptes enfantillages que l'on trouve à chaque ligne?

Ces gens-là prennent-ils donc les Canadiens pour des imbéciles?

Des journalistes à trente-six femmes: pauvres gueux qu'ils sont, eux qui ont bien du mal à en faire vivre une.

Ah! Ils ne savent pas ce que ça coûte de faire subsister une famille, cela se voit; et les femmes sur lesquelles ils se basent ne doivent pas valoir cher pour qu'ils se figurent qu'un homme puisse en posséder autant sans toucher ni dîme ni casuel.

Mais ne parlons pas davantage de ces sottises qui font hausser les épaules et soulèvent le cœur de dégoût.

Il y a des choses plus sérieuses dans l'autre sermon, que voici:

...Le prêtre, comme vous, mes frères, est tenté par le démon ; j'oserai même dire qu'il l'est encore plus que vous, et il arrive malheureusement que, quelquefois, il succombe à la tentation. Ceci m'amène à vous parler de ce fameux scandale d'il y a quelques semaines, que certaines feuilles de Montréal ont exagéré hors des limites du bon sens.

Parce qu'un prêtre est tombé, un entre mille, va-t-on condamner tout le clergé en général ? C'est absurde. Parce qu'il y a un voleur parmi vous, est-ce à dire que vous êtes tous des voleurs ? Parce qu'un homme marié a dix femmes, est-ce à dire que tous les hommes mariés ont dix femmes ? Voyons, raisonnez ; les hommes raisonnent toujours : raisonnez donc.

Un prêtre a fait une chute, un entre mille, et vous allez couvrir de boue tout le clergé canadien à qui vous devez tant, ce clergé qui vous a fait ce que vous êtes, vous Canadiens français ? Quand les Anglais ont envahi le Canada, il ne restait plus un homme de cœur dans vos rangs, c'est le prêtre qui s'est avancé bravement, la croix dans une main, en criant aux Anglais : Vous nous passerez sur le corps avant de toucher aux Canadiens français ! C'est le prêtre qui vous a formé, c'est lui qui a conservé votre langue et qui a fait de vous un peuple respecté. Est-ce là votre reconnaissance, est-ce ainsi que vous manifestez votre gratitude en venant comme vous le faites, accuser tous les prêtres pour la faute d'un seul ?

Ah ! Je les connais ces écrivains sans mœurs qui ont cherché et qui cherchent encore à jeter de la boue sur votre clergé.

Les monstres !

Ces accusateurs de prêtres, qui ont crié si haut, dans cette feuille infâme que vous savez, la chute d'un prêtre, ne sont que des gens sans cœur, sans honneur et sans mœurs. Ce sont des adultères qui vivent avec les femmes des autres.

Je les connais moi.

Ah ! Si les Canadiens français avaient eu le cœur à la bonne place, ils auraient lapidé ces êtres ignobles ; ils les

auraient chassés à coups de roche. Si l'on traduisait ces écrivains devant les tribunaux civils, ils seraient condamnés aux travaux forcés.

J'ai bondi d'indignation, mes frères, j'ai bondi d'indignation lorsque j'ai lu ces choses.

Quoi, tous les jours un homme est condamné pour une semblable faute, et vous fermez les yeux, vous laissez passer sans en dire un mot; mais voilà qu'un prêtre, un entre mille, fait une chute, et vous allez immédiatement le crier sur tous les toits.

Ah! Ces écrivains infâmes qui ont de pareilles insanités contre le clergé auraient dû, je le répète, être chassés du Canada à coups de roche.

Laissons de côté les insultes et raisonnons :

Ainsi, il ne restait plus un homme de cœur au Canada après la cession !

C'est à nous, monsieur le terroriste, que vous allez donner ces leçons d'histoire à la Lorique.

Qu'étaient-ils donc devenus les hommes de cœur qui combattirent sous Montcalm et Lévis ?

N'étaient-ils pas retournés aux champs, arracher à la terre le pain de chaque jour et étaient-ils moins courageux le jour où ils avaient dépouillé l'habit bleu de roi pour la veste de bure du bûcheron ?

Étaient-ils des hommes de cœur ces brillants officiers, ces intendants chamarrés, ces officieux poudrés qui se sauvèrent ignominieusement le lendemain de la défaite, abandonnant leur poste et leurs soldats aux mains des conquérants qui les faisaient déguerpir comme une bande de corbeaux effrayés par les habits rouges ?

Ceux-là étaient les lâches, messieurs les terroristes, les hommes de cœur étaient restés, bien que rien ne les attachât au pays ; ils n'avaient ni cures, ni monastères, ni revenus, ni protection, et pourtant ils s'étaient attachés à cette terre que tant des leurs avaient arrosée de leur sang.

Parlons maintenant du maintien de la race, et, que personne ne se plaigne des dures vérités qu'on va nous forcer à dire!

Voyons, dans la lutte qui nous a assuré notre place, le clergé s'est-il avancé bravement « la croix dans une main pour crier aux Anglais: vous nous passerez sur le corps avant de toucher aux Canadiens français »?

Qu'avons-nous vu au lendemain de la signature de la cession? L'évêque de Québec, M^{gr} Briand, ordonnant dans tout son diocèse la soumission au vainqueur, inondant les paroisses de circulaires, prêchant les mérites du conquérant, révoltant les pauvres paroissiens, dont les armes fumaient encore entre les mains, par ses tristes platitudes à l'égard des Anglais.

Dans la paroisse, un brave homme n'y pouvant plus tenir, ne pouvant plus supporter ces flagorneries, se lève et s'écrie: « Monsieur le curé, il y a assez longtemps que vous prêchez pour les Anglais, prêchez donc un peu pour le bon Dieu! »

Le lendemain, deux paroisses, Saint-Vallier et Saint-Michel de Bellechasse, étaient excommuniées en bloc.

Tous les catholiques étaient obligés de reconnaître la domination anglaise avant de recevoir les derniers sacrements.

Cinq pauvres patriotes ont été enfouis dans une fosse obscure pour s'être refusés à cette abdication.

Après Trafalgar, après la défaite des flottes françaises, Nelson a fait célébrer sa victoire à Québec; et qu'a-t-on encore vu: l'évêque de Québec ordonner de chanter un *Te Deum* dans toutes les églises de la colonie!

Cette statue de Nelson, qui s'élève sur la Place Jacques-Cartier, aussi pitoyable d'intention que d'exécution, a été élevée avec l'argent du Séminaire.

Du haut de la chaire nous n'avons entendu contre la France que des horreurs, largement endossées par toute la clique des seigneurs qui craignaient de se voir dépouiller.

En 1837 survient un conflit : une large fraction du parti anglais se joint aux Canadiens pour aider la colonie à obtenir une certaine mesure de liberté.

L'occasion était magnifique pour assurer l'émancipation populaire.

Mais ce n'était pas l'affaire du clergé, de ces fameux patriotes.

Qu'est-ce qu'ils font alors ? Ils refusent l'absolution à ceux qui vont mourir pour la liberté.

Du même coup, le camp de Saint-Eustache, qui comptait 2 500 hommes, est réduit à 150 patriotes qui se font hacher par les troupes anglaises.

Qui est-ce qui, le premier, a signé la requête demandant une cour martiale pour faire pendre les patriotes ?

C'est M^r Lartigue.

Pour le disculper aujourd'hui, on prétend qu'il en est mort de chagrin.

Non, les prêtres n'ont pas soutenu les Canadiens français dans leur juste résistance à la conquête.

Ils ont été à quat'pattes devant l'envahisseur, devant le pouvoir.

Nos échecs successifs dans la loi des Écoles du Nouveau-Brunswick, dans l'affaire Riel, celui que nous allons bientôt souffrir dans la question des Écoles du Manitoba, sont l'œuvre de leur servilité.

La voilà, l'histoire !

Quand on vient dire que le clergé nous a conservés français, on fausse la vérité ; si nous sommes encore français, c'est par la force du sang et malgré le clergé.

Parlons encore de l'instruction. Quand ces hommes viennent dire qu'ils nous ont instruits : qu'ils avouent donc qu'ils se sont emparés de l'éducation pour la garder sous leur contrôle !

Si nous demandons des écoles laïques, on voit aussitôt toute la hiérarchie pousser des cris de malédiction.

On n'ouvre des collèges que pour faire des prêtres, et le seul rêve de ces fameux éducateurs serait de commander à une population qui ne sache pas lire.

Par exemple, ce qu'il faut pour vivre calme, pour être bien vu, choyé, dorloté, c'est bien simple : cela découle des enseignements que nous venons de décrire.

Soyez tout ce que vous voudrez : immoral, antireligieux, canaille, banqueroutier, du moment que vous êtes à *quat'pattes* devant le clergé, n'exprimant une opinion que lorsqu'elle a été bénie par un évêque, vous pouvez avoir des faiblesses mais vous êtes digne de tous les suffrages.

Si vous pensez d'une façon indépendante, vous êtes digne de l'extermination et des interdits, vous êtes traqué, mutilé, écrasé... si l'on peut.

Le Canadien s'est trop mollement habitué à se laisser dire ainsi « qu'il n'était rien avant la Conquête sinon un être sans cœur ; que c'est le clergé qui l'a fait ce qu'il est ; que lorsque les Anglais ont voulu lui passer sur le corps, le prêtre s'est avancé tenant la croix d'une main et s'écriant : halte-là ! »

Répétées de sermon en sermon, colportées de chaire en chaire, ces somptueuses assertions sont profondément entrées dans les cerveaux, sont devenues la monnaie courante de l'histoire et ont contribué à l'établissement d'une servitude temporelle, absolument humaine, qui a donné au clergé aussi bien la domination des esprits que celle des volontés et des bourses de ses paroissiens.

Que peut-on refuser à des hommes à qui l'on doit tout ?

C'est le raisonnement que se faisait Baptiste — bon payeur — et chaque nouveau morceau enlevé à sa terre, chaque pan de mur détaché de sa maison en faveur du curé lui semblait une restitution d'un service bien vague rendu dans la nuit des temps.

Les Églises immenses, les presbytères gigantesques se sont ainsi élevés sans que personne songeât à murmurer : et pourtant la dette ne s'éteignait jamais.

Toujours de nouvelles demandes, plus autoritaires, plus extravagantes, au fur et à mesure que l'origine de la redevance s'obscurcissait dans l'esprit des donateurs !

Il n'est pourtant si bonne patience qui ne se lasse, et le peuple commence à se demander s'il n'y a pas *un bout* pour payer.

D'autres, plus avancés, se sont demandé : après tout, pourquoi payons-nous ?

Voilà le grand mot lâché, et c'est de cette simple interrogation que doit découler un mouvement qui ramènera au niveau qu'il convient, au niveau normal, les relations temporelles du clergé et du peuple.

Nous commençons par déclarer que nous ne pouvons, sans un sentiment de douleur qui serait presque du ressentiment, remonter aux sources de l'histoire pour étudier ce qu'a fait de nous le clergé avant et après la conquête.

Il faut que nous y soyons forcés, par l'impudence d'un prédicateur effronté et insulteur, pour remuer la cendre qui devrait couvrir à jamais tant de hontes et de calculs infâmes.

M. Joseph Doutre, dont le grand amour du Canada n'a jamais pu être mis en doute, s'écriait un jour devant le tribunal :

L'Histoire du Canada n'a jamais été écrite sérieusement, surtout ses origines. On sait que notre estimable Garneau a été abreuvé de reproches pour avoir voulu laisser entrevoir quelques lueurs de vérité et que, pour se soustraire à ces déboires, il a mutilé son œuvre dans la seconde édition. Dans un temps où le travail littéraire semble en faveur parmi notre jeunesse, il est bien à désirer que quelque piocheur d'antiquités surgisse au milieu de nous.

Dans les histoires que nous avons, et qui ne sont que des panégyriques copiés les uns sur les autres, on trouve à peine la mention d'un homme qui a laissé de précieux documents pour servir à notre histoire. Michelet, qui a

mérité le nom de « photographe de l'histoire », et qui, suspecté par les Jésuites dans ses appréciations, n'a jamais été suspect pour la vérité historique, Michelet parle de Lahontan comme d'un témoin digne de créance sur ce qu'il a observé en Canada de 1683 à 1692. À son retour en Europe, Lahontan publia en Hollande le résultat de ses études. Or voici quelques-unes de ses observations; on croirait que ce n'est écrit que d'hier :

« Les prêtres persécutent jusque dans le domestique et l'intérieur des maisons. Ils ont toujours les yeux ouverts sur la conduite des femmes et des filles... Pour être bien dans leurs papiers, il faut communier tous les mois. Chacun est obligé de donner, à Pâques, un billet à son confesseur. Les prêtres font la guerre aux livres; il n'y a que les volumes de dévotion qui vont la tête levée; tous les autres sont défendus et condamnés au feu.

Les gouverneurs, politique, civil, ecclésiastique et militaire, ne sont, pour ainsi dire, qu'une même chose en Canada, puisque les procureurs-généraux les plus rusés ont soumis leur autorité à celle des ecclésiastiques. Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti s'en sont trouvés si mal qu'on les a rappelés, honteusement. J'en pourrais citer plusieurs qui, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentiments de l'évêque et des Jésuites, etc., ont été destitués de leurs emplois, et traités ensuite à la cour comme des étourdis et des brouillons.

Les gouverneurs-généraux, qui veulent s'avancer ou thésauriser, entendent deux messes par jour, et sont obligés de se confesser une fois en vingt-quatre heures. Ils ont des ecclésiastiques à leurs troupes qui les accompagnent partout, et qui sont, à proprement parler, leurs conseillers. Alors les intendants, les gouverneurs particuliers et le Conseil Souverain n'oseraient mordre sur leur conduite, quoiqu'ils en eussent assez de sujet, par rapport aux malversations qu'ils font sous la protection des ecclésiastiques, qui les mettent à l'abri de toutes les accusations qu'on pourrait faire contre eux.

On nomme les gens par leur nom à la prédication ; on défend sous peine d'excommunication la lecture des romans et des comédies.

Les conseillers du Conseil Souverain ne peuvent vendre, donner ou laisser leurs charges à leurs héritiers ou autres, sans le consentement du roi. Ils consultent les prêtres ou les jésuites, lorsqu'il s'agit de rendre des jugements sur des affaires délicates ; mais lorsqu'il s'agit de quelque cause qui concerne les intérêts de ces bons pères, s'ils la perdent, il faut que leur droit soit si mauvais, que le plus subtil et le plus rusé jurisconsulte ne puisse lui donner un bon tour. Plusieurs personnes m'ont assuré que les jésuites faisaient un grand commerce de marchandises d'Europe et de pelleteries du Canada... Les gentilshommes ont bien des mesures à garder avec les ecclésiastiques, pour le bien et le mal qu'ils peuvent en recevoir indirectement.

L'évêque et les jésuites font trouver des partis avantageux aux filles nobles.

Un simple curé doit être ménagé, car il peut faire du bien ou du mal aux gentilshommes dans les seigneuries desquelles il n'est pour ainsi dire que missionnaire, n'y ayant point de cures fixes au Canada. Les officiers entretiennent aussi avec eux de bonnes correspondances, sans quoi ils ne pourraient se soutenir. »

Voilà un tableau tracé par un témoin oculaire, un historien de haute valeur, qui nous révèle dans son entier le rôle du clergé et son influence sur nos mœurs au XVI^e et XVII^e siècle, à la veille de la Conquête.

Est-ce pour avoir donné cette éducation-là au peuple que nous sommes obligés de nous dépouiller ?

De quel droit les successeurs de ces hommes osent-ils donc nous provoquer en se vantant publiquement de ce qu'ils ont fait de nous ?

Voyons maintenant le rôle du clergé en matière d'instruction, et pour cela ouvrons Garneau qui nous donne la clef des documents de cette époque :

La Congrégation de Notre-Dame possède aujourd'hui, dans les villes et dans les campagnes, des écoles dont les fruits font regretter qu'on n'ait pas formé dans le temps une institution semblable pour les garçons. L'éducation de ceux-ci fut abandonnée au clergé, qui fut le seul corps enseignant, à peu d'exceptions près, avec les religieux sous la domination française. Le gouvernement ne s'occupa jamais lui-même de ce sujet important. Soit politique, soit désir de plaire au sacerdoce en lui léguant l'enseignement, il laissa le peuple croître dans l'ignorance; car alors, il faut bien le reconnaître, les clergés comme les gouvernements considéreraient l'instruction populaire comme dangereuse et funeste à la tranquillité des États; et le Canada fut encore moins exempt de ce préjugé malheureux que les autres pays, puisqu'il ne posséda jamais d'écoles de paroisses, et que, chose inouïe, l'imprimerie n'y fut introduite qu'en 1764, ou 156 ans après sa fondation. (p. 183)

Est-ce de cette instruction-là qu'on nous demande le paiement ?

Ne serait-ce pas à nous d'en demander compte lorsque Garneau, quelques pages plus loin, établit ainsi le contraste avec les populations protestantes de la Nouvelle-Angleterre :

L'imprimerie, cette arme si redoutable aux abus et à la tyrannie, fut introduite à Cambridge dans le Massachusetts, en 1638. Le premier ouvrage qui sortit de la presse américaine fut L'Appel de l'homme libre, un an après. Bientôt après régna dans ces provinces cette liberté de la pensée, cette indépendance de l'esprit qui contribua si puissamment à leur donner une grande idée d'eux-mêmes et à élever leurs vues et leur ambition pour l'avenir. Le Massachusetts, qui marchait à la tête de ce mouvement, est aussi le premier pays américain qui ait produit des hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences, comme Franklin. L'éducation si nécessaire aux peuples libres occupa, dès le

commencement, l'attention. Ce fut encore la Nouvelle-Angleterre qui donna l'exemple, et qui la première établit le meilleur système d'éducation populaire. Elle posa pour principe que l'éducation doit être obligatoire et à la charge commune. C'était énoncer des vues fort en avant de l'époque. Des écoles furent ouvertes dans toutes les paroisses, sous la direction de comités électifs, qui votaient les contributions nécessaires. Afin, disaient ces législateurs, que les lumières de nos pères ne demeurent pas ensevelies avec eux dans leurs tombeaux, nous décrétons, à peine d'amende, que tout arrondissement de cinquante feux établira une école publique où l'on enseignera à lire et à écrire; et que toute ville de cent feux établira une école de grammaire pour préparer les enfants à l'université. Cette loi existe encore en substance dans le Massachusetts, qui s'en enorgueillit comme un de ses plus beaux titres à la reconnaissance des peuples. (p. 297)

Et maintenant braves Canadiens, quand on vient vous tonner du haut d'une chaire que le clergé a tout fait pour vous, vous pouvez juger et conclure!

Non moins douloureuse est cette évocation de la résistance du clergé catholique au conquérant, et la légende de la croix opposée à l'envahisseur, de l'encouragement dans la défaite!

Tout cela est faux, archi-faux. Le clergé catholique s'est fait l'esclave du vainqueur, il a été l'arme puissante grâce à laquelle s'est assurée la soumission entière absolue.

Non content d'avoir contribué à nous asservir, toutes les fois que nous avons voulu réclamer nos justes droits, il a travaillé à nous décourager et à tomber dans le jeu du pouvoir.

Les Anglais ont puissamment compris l'arme qu'ils avaient entre les mains, et la sagacité de leurs hommes d'État qui ont su si habilement exploiter l'influence du clergé fait honneur à leur diplomatie: elle a évité au

Canada les drames sanglants qui ont désolé d'autres conquêtes britanniques.

Là n'est pas la question : ce que nous voulons établir, c'est que le clergé s'est toujours mis du côté de l'opresseur, et a, de tout temps, travaillé à assurer sa propre domination en nous assujettissant au joug d'un conquérant puissant.

L'histoire du clergé depuis la conquête est celle de l'égoïsme triomphant.

Mais ouvrez l'histoire, les exemples abondent : feuilletiez seulement quelques pages de Garneau et vous verrez à chaque pas les traces de cette lutte contre les instincts français des Canadiens.

Ils ont tout tenté afin d'étouffer notre amour filial pour la France ; s'ils n'ont pas réussi ce n'est pas de leur faute.

Voyez ce qui se passe lors de l'invasion Américaine de 1812, lorsque les Canadiens auraient peut-être eu l'occasion de donner libre cours à leurs sympathies françaises :

En préjugant les opinions, en proférant des menaces on alarma les indifférents, et l'on forçait ceux qui pouvaient s'être compromis à se déclarer. On invoqua aussi le secours du sacerdoce. L'évêque de Québec, qui venait de recevoir une pension de £200 du gouvernement, adressa une circulaire aux catholiques de son diocèse pour les exhorter à soutenir la cause de l'Angleterre, menaçant d'excommunication tous ceux qui se montreraient rebelles. Ni la proclamation, ni la circulaire ne purent faire sortir les habitants de leur indifférence. (p. 430)

Et Garneau n'hésite pas à déclarer que le clergé catholique sauva alors la domination anglaise :

Seuls le clergé et les seigneurs, avec une portion de la bourgeoisie des villes, demeurèrent franchement attachés à l'Angleterre, et l'influence cléricale réussit à maintenir la

majorité des Canadiens dans la neutralité. Aussi peut-on dire que c'est le clergé qui fut à cette époque, le véritable sauveur des intérêts métropolitains dans la colonie. (p. 433)

Lorsque mourut M^{sr} Briand, M^{sr} Plessis, qui prononça son oraison funèbre, en profita pour faire un éloge de la nation anglaise humiliant dans la bouche d'un vaincu.

Est-ce là ce que les terroristes appellent lever la croix et dire aux Anglais : « Vous nous passerez sur le corps avant de toucher aux Canadiens » ?

Qu'on en juge :

Nos conquérants, regardés d'un œil ombreux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur et du saisissement. On ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres. Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence combien ces préjugés étaient faux ; nation industrielle, qui avez fait germer les richesses que cette terre renfermait dans son sein ; nation exemplaire, qui dans ce moment de crise enseignez à l'univers attentif en quoi consiste cette liberté après laquelle tous les hommes soupirent, et dont si peu connaissent les justes bornes ; nation compatissante, qui venez de recueillir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartenimes autrefois ; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité ; non, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que vos lois protègent, ni ceux de notre sainte religion que vous respectez. Pardonnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître ; et si, après avoir appris le bouleversement de l'État et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de votre empire, il se trouve encore parmi nous

quelques esprits assez aveuglés ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres, n'imputez pas à la totalité ce qui n'est que le vice d'un petit nombre. (p. 109)

Garneau apprécie comme suit cette triste apologie :

On ne pouvait rassurer l'Angleterre dans un langage plus soumis ni plus dévoué. Le prêtre, oubliant tout le reste, remerciait presque la Providence d'avoir arraché le Canada à la nation impie qui brisait ses autels.

Il prêchait l'obéissance la plus absolue en disant que celui qui résiste à la puissance résiste à Dieu même, et que, par cette résistance, il mérite la damnation. (p. 110)

Et toujours, toutes les négociations qui décidèrent de notre sort furent envisagées au même point de vue.

Lors de la préparation de l'Union des deux Canada qui devait assurer l'écrasement des Canadiens français, Garneau dit :

Il (Lord Bathurst) décida de la régler sans délai. Le prélat canadien (M^{sr} Plessis) ne fit aucune promesse à Lord Bathurst de soutenir de l'influence cléricale les mesures politiques que l'Angleterre pourrait adopter à l'égard du Canada, quelque préjudiciables qu'elles pussent être aux intérêts de ses compatriotes ; mais on peut présumer que le ministre en vit assez à travers son langage pour se convaincre qu'en mettant la religion catholique, les biens religieux et les dîmes à l'abri, on pouvait compter sur son zèle pour le maintien de la suprématie anglaise quelque chose qui pût arriver, soit que l'on voulût changer les lois et la constitution, ou réunir le Bas Canada au Haut. Les membres du clergé pourraient bien se prononcer pour ou contre, suivant leur opinion individuelle ; mais les changements opérés, l'union accomplie, on s'y soumettrait et le clergé serait le premier à donner l'exemple.

Voilà comment se réglaiènt nos intérêts.

Et maintenant la cause de tout ceci, la voici bien simplement :

Craig, qui avait une manière à lui de gouverner, n'avait pas seulement cherché à dominer le Parlement, il avait voulu aussi mettre à ses pieds le clergé. Il s'était persuadé qu'il pourrait conduire tout à sa guise par la violence et l'intimidation ; et comme il avait imposé sa volonté dans les choses politiques, il croyait pouvoir aussi corrompre et intimider l'évêque catholique, mettre son clergé dans la dépendance du gouvernement, en lui faisant abandonner pour se l'arroger ensuite la nomination des curés. La soumission de Mgr Plessis, qui avait été jusqu'à lire ses proclamations et faire des allocutions politiques en chaire, lui avait fait croire qu'il ferait de ce prélat ce qu'il voudrait ; mais il fut trompé. L'évêque n'avait cédé en politique que pour acquérir et non pas perdre en religion. (p. 158)

C'est bien cela !

On abandonnait les Canadiens, on les sacrifiait, pour sauver le clergé.

Le voilà le rôle du clergé, le voilà exposé d'après des documents historiques, indiscutables : qu'on cesse donc maintenant de nous assourdir à tout bout de champ de protestations de patriotisme.

Que nos orateurs de Saint Jean-Baptiste cessent donc leurs flagorneries à l'égard du clergé pour apprendre au peuple la vraie histoire.

Politiquement parlant, le Canadien français est un sujet loyal, un homme libre, fier de sa liberté, mais cette liberté, il la doit à son invincible amour pour la vieille mère patrie, qui a été le lien de ces pauvres abandonnés et leur a donné le courage de se faire respecter, en dépit du clergé catholique qui n'a jamais pensé à autre chose qu'à le livrer en otage au vainqueur pour assurer la conservation des biens immenses dont il nous écrase aujourd'hui.